844AR

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : 844AR

Autres Moyens d'Identification : Revêtement ESD-Safe pour plastique / ESD Safe Coating for Plastic

N° de Pièces Connexes : 844AR-900ML, 844AR-3.78L

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Protection statique pour les composants électroniques

Usage contre-indiqué : Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

☎ +1-800-340-0772
FAX +1-800-340-0773
COURRIEL support@mgchemicals.com
WEB www.mgchemicals.com

MG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA

☎ +1-905-331-1396
FAX +1-905-331-2682
COURRIEL info@mgchemicals.com

COURRIEL (Personne Compétente**) :** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)
USA ou CANADA—Appeler Verisk 3E au ***+1-866-519-4752*** or ***+1-760-476-3962***
(Code d'accès : 335388)

Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7
CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au ***+1-613-996-6666*** ou par cellulaire ****666***

Section 2 : Identification des Dangers

Classification des Matériaux Chimiques Dangereux

Catégories SGH

Critère	Catégorie	Mention	Symbole
Lésions Oculaires	1	Danger	Corrosion
Liquide Inflammable	2	Danger	Flamme
Cancérogénicité	2	Attention	Santé
Toxicité pour Organes Cibles Exposition Unique	3	Attention	Exclamation

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

Mention	**DANGER**
Symboles	**Mention de Danger**
	H318 : Provoque de graves lésions des yeux
	H225 : Liquide et vapeur très inflammables
	H351 : Susceptible de provoquer le cancer

Suite de section sur la page suivante

Continuation…

Symboles	**Mention de Danger**
	H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges
Prévention	**Conseils de Prudence**
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et tout autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261	Éviter de respirer les vapeurs, brouillards et aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protections, des vêtements de protection et des équipements de protection des yeux.
Intervention	**Conseils de Prudence**
P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée, ou de la mousse pour l'extinction.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis medical ou Consulter un médecin.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rince la peau à l'eau ou se doucher.
P305 +P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Suite de section sur la page suivante

Continuation…

Intervention	Conseils de Prudence
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Stockage	**Conseils de Prudence**
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
Élimination	**Conseils de Prudence**
P501	Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Dangers Non Classifiés Ailleurs

Autres Critères	Mention de Danger/ Conseils de Prudence	Mention	Symboles
Dessèchement Cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.	Sans objet	Sans objet

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

No. CAS	Nom Chimique	%(poids)
67-64-1	acétone	47%
616-38-6	carbonate de diméthyle	27%
108-65-6	acétate de 1-méthoxy-2-propanol	5%
71-36-3	butan-1-ol	3%
13463-67-7	dioxyde de titane	0.9%

Section 4 : Premiers Soins

Condition d'Exposition	*Code SGH : Conseils de Prudence*
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	P305 + P351 + P338, P310
Symptômes Immédiat	*rougeur, vison floue, douleur, lésion oculaire*
Intervention	Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)	P303 + P361 + P353, P308 + P313
Symptômes Immédiat	*faible toxicité—peau sèche, rougeur*
Intervention	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis medical ou Consulter un médecin.
EN CAS D'INHALATION	P304 + P340, P312, P308 + P313
Symptômes Immédiat	*toux, maux de gorge, somnolence, étourdissement, maux de tête, une perte de conscience*
Intervention	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis medical ou Consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION	P301 + P330, P331, P308 + P313
Symptômes Immédiat	*faible toxicité—douleurs abdominales, náusea, maux de tête, étourdissement, somnolence, diarrhée, vomissement*
Intervention	Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis medical ou Consulter un médecin.

Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

Moyens d'extinctions	En cas d'incendies : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool, ou de l'eau pulvérisée pour éteindre. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants.
Danger Spécifiques	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion. Produit une fumée irritante de toxicité inconnue dans les incendies.
Produits de Combustion	Produit des oxydes de carbone (CO, CO_2) et d'autres fumées toxiques.
Pompier	Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel

Protection Individuelle	Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8.
Précautions à Prendre pour l'Intervention	Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition.
Précautions pour l'Environnement	Sans objet
Méthode de Confinement	Confiner avec un absorbant inerte et non inflammable (tel que de la terre, du sable, ou du vermiculite).
Méthode de Nettoyage	Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Saupoudrer du matérielle absorbant inerte sur le déversement et balayer dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu. **RECOMMANDATION :** Utiliser un récipient à déchet en acier inoxydable ou en acier au carbone.
Méthode d'Élimination	Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13.

Section 7 : Manutention et Stockage

Prévention	Tenir hors de portée des enfants.
	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et tout autre source d'ignition. Ne pas fumer.
	Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Manutention	Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux.
Stockage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	Garder sous clef.

Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle

Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

Nom chimique	Pays/Provinces	Limite d'Exposition Admissible (PEL)	Limite d'Exposition à Court Terme (LECT)
acétone	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	500 ppm 1 000 ppm 500 ppm 250 ppm 500 ppm 750 ppm	750 ppm Non établi 750 ppm 500 ppm 750 ppm 1 000 ppm
acétate de 1-méthoxy-2-propanol	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	Non établi 50 ppm Non établi 50 ppm 50 ppm Non établi	Non établi Non établi Non établi 75 ppm Non établi Non établi
butan-1-ol	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	20 ppm 100 ppm 20 ppm 15 ppm 20 ppm 50 ppm (Ceiling)	Non établi Non établi Non établi 30 ppm (Ceiling) Non établi Non établi
dioxyde de titane	ACGIH U.S.A. OSHA PEL Canada AB Canada BC Canada ON Canada QC	10 mg/m^3 15 mg/m^3 10 mg/m^3 10 mg/m^3 10 mg/m^3 10 mg/m^3	Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi Non établi

Note : Les ingrédients sont énumérés par ordre décroissant de poids (de plus au moins). Les limites d'exposition d'ACGIH[1], d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS[2] et des FDS des fournisseurs furent également consultées. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

Paramètres de Contrôles

Ventilation Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Suite de section sur la page suivante

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées. **RECOMMANDATION :** Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.
Protection de la Peau	Pour des contacts prolongés, porter des gants de caoutchouc butyle ou d'autres gants résistant aux produits chimiques. Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.
Protection Respiratoire	Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de brouillards, vapeurs ou aérosols, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques. Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome. **RECOMMANDATION :** Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Liquide	**Limite Inférieure d'Inflammabilité**	2%
Apparence	Gris foncé	**Limite Supérieure d'Inflammabilité**	13%
Odeur	Comme solvant	**Pression de Vapeur @20 °C**	167 hPa [125 mmHg]
Seuil d'Odeur	Non disponible	**Densité de Vapeur**	>2.01 (Air = 1)
pH	Non disponible	**Densité Relative @25 °C**	0.94
Point de Fusion/ Point de Congélation	Non disponible	**Solubilité Dans l'Eau**	Partiellement Miscible
Point Initial d'Ébullition a)	56 °C [132 °F]	**Coefficient de Partage n-octanol/eau**	Non disponible
Point d'Éclair a)	-17°C [1.4 °F]	**Température d'Auto-inflammation b)**	330 °C [626 °F]
Taux d'Évaporation	Non disponible	**Température de Décomposition**	Non disponible
Inflammabilité	Très inflammable	**Viscosité @40 °C**	<20.5 mm^2/s

a) Valeur coupelle fermée pour l'acétone
b) Valeur basée sur le composant avec la valeur d'auto-inflammation la plus faible.

Section 10 : Stabilité et Réactivité

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Stable sous les conditions de température et de pression normale
Conditions à éviter	Éviter les flammes nues, les étincelles, les autres sources d'ignition et les substances incompatibles.
Matériaux Incompatibles	Oxydants forts, bases fortes, agent réducteur, acides forts
Polymérisation	Ne se produira pas
Produits de Décomposition	Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5.

Section 11 : Données Toxicologiques

Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition

Yeux Provoque de la rougeur, douleur, vision floue ou de graves lésions oculaire.

Peau Faible toxicité :Peut provoquer de la peau sèche et rougeur.

Inhalation Peut provoquer une toux, des maux de gorge, une nausée, des maux de tête, de l'étourdissement et de la somnolence. Une surexposition grave peut mener à une perte de conscience.

Ingestion Faible toxicité : Peut provoquer une douleur abdominale, nausée, diarrhée, vomissement.

Chronique L'exposition prolongée et répétée peut causer peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau.

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermique	CL50 inhalation
acétone	5 800 mg/kg Rat	20 mL/kg Lapin	16 000 ppm 4 h Rat (vapeur)
carbonate de diméthyle	>6.4 g/kg Rat et Souris	>5 000 mg/kg Lapin	Non disponible
acétate de 1-méthoxy-2-propanol	8 532 mg/kg Rat	>5 g/kg Lapin	Non disponible
butan-1-ol	2 292 mL/kg Rat	3 434 mL/kg Lapin	>17.76 mg/L 4 h Rat
dioxyde de titane	60 g/kg Rat	Non disponible	Non disponible
ETA du mélange	>7 900 mg/kg Rat	>9 919 mg/kg Rabbit	52 mg/L 4 h (vapeur)

Note : Les limites toxicologiques des bases de données RTECS[2] et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Suite de section sur la page suivante

Autre Effets Toxiques

Corrosion/irritation de la peau	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions/irritation des yeux	Le butan-1-ol provoque des lésions oculaires.
Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité (risque de cancer)	**Dioxyde de titane [No. CAS 13463-67-7]** C.I.R.C Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme ACGIH A4 : Non classable comme cancérogène pour l'humain. CA Prop. 65 (California Proposition 65) : Répertorié comme carcinogène (aéroportée, particules libres de taille respirable) NTP (National Toxicology Program) : Non répertorié
Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus)	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxique pour certains organes cibles — exposition unique	L'inhalation de l'acétone, acétate de 1-méthoxy-2-propanol et butan-1-ol peut affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence.
Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger d'aspiration	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a pas de composantes avec un danger d'aspiration de catégorie 1.

Section 12 : Données Écologiques

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (http://echa.europa.eu), et d'autres sources fiables.

Les ingrédients de ce produit ne sont pas classables comme une substance toxique de l'environnement.

Écotoxicité Aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Écotoxicité Chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Non disponible

Autres Effets

Composé Organique Volatile (COV) actuel = 9% [84 g/L] par exclusion pour COV

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Section 14 : Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référer aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185)**.**

Tailles de 5 L ou moins
844AR-900ML, 844AR-3.78L
Quantité Limitée

Voie Aérienne

Référer aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 1 L ou moins
844AR-900ML
Quantité Limitée

Qté Net Max/Pqt = 1 L

Sizes greater than 1 L up to 5 L
844AR-3.78L
Numéro UN : UN1139
Appellation Réglementaire : SOLUTION D'ENROBAGE
Classe : 3
Groupe d'Emballage : II
Polluant Marin : Non

Voie Maritime

Référer au Règlement IMDG.

Tailles de 5 L ou moins
844AR-900ML, 844AR-3.78L
Quantité Limitée

À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT
Numéro UN : UN1139
Appellation Réglementaire : SOLUTION D'ENROBAGE
Classe : 3
Groupe d'Emballage : II
Polluant Marin : Non

Note : **L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement <u>formé et certifié</u>.**

Section 15 : Information sur la Réglementation

Canada

Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

États-Unis

Autres Classifications

Codes® HMIS

SANTÉ :	* **2**
INFLAMMABILITÉ :	**3**
RISQUE PHYSIQUE :	**0**
PROTECTION PERSONELLE :	

CODES 704 NFPA®

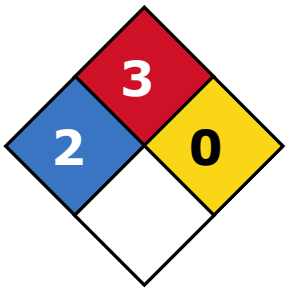

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :
0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de l'acétone (No. CAS 67-64-1) et du butan-1-ol (No. CAS 71-36-3), qui sont assujetties sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5 000 lb (2 268 kg).

Suite de section sur la page suivante

TSCA (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive, É.-U.).

Ce produit contient du toluène, quid est répertoriées comme une substance toxique pour la reproduction en Californie.

Europe

RoHS (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette règlementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le	Département des Affaires Réglementaires
Date de Révision	23 juin 2021
Annule et Remplace	Non disponible

Changement Effectué : nouvelle version

Références

1) ACGIH *2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices*, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Suite de section sur la page suivante

844AR

Abréviations

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
C.I.R.C	Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = *IARC)*
CL50	Concentration Létal 50% (en anglais = LC50)
CLmin	Concentration Létal Mininal *Publiée* (en anglais = *LCLo*)
COV	Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC)
CTmin	Concentration Toxique Minimale *Publiée* (en anglais = *TCLo*)
CE50	Concentration effective médiane (en anglais = EC50)
ESD	DES (Décharge électrostatique)
FDS	Fiche de Données de Sécurité
DL50	Dose Létal 50% (en anglais = LD50)
MPT	Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA)
NTP	National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National)
LEMT	Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL)
LECT	Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL)
PEL	Limite d'Exposition Admissible
SGH	Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS)
NTP	National Toxicology Program

Questions Techniques

Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses

Fabrication & Support
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social
9347–193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'usager de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.